

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03982

Numéro SIREN : 533 521 902

Nom ou dénomination : A.J. DIAGNOSTICS

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/037566

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

SARL AJ DIAGNOSTICS

252 avenue de Verdun
69330 MEYZIEU

APE : 7120B-
SIRET : 53352190200023

Sommaire général

Attestation d'Expert Comptable	2
COMPTES ANNUELS	3
Bilan	4
Compte de Résultat	6
Annexe	7
ETATS DETAILLES	13
Bilan détaillé	14
Compte de Résultat détaillé	18
ETATS FISCAUX	21

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SARL SARL AJ DIAGNOSTICS relatifs à l'exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 47 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	183 978
Chiffre d'affaires	267 238
Résultat net comptable (Bénéfice)	2 900

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LYON
Le 13/01/2020

Jean-Philippe GONZALEZ
Expert comptable

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	20 030	20 030		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	17 894	16 222	1 672	1 518
Autres immobilisations corporelles	80 997	25 984	55 013	55 853
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	118 920	62 236	56 685	57 371
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	43 426	392	43 034	33 650
Fournisseurs débiteurs	126		126	
Personnel	40		40	
Etat, Impôts sur les bénéfices	7 533		7 533	892
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 415		2 415	306
Autres créances				1 927
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	65 540		65 540	89 176
Charges constatées d'avance	8 606		8 606	2 870
TOTAL ACTIF CIRCULANT	127 685	392	127 293	128 822
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	246 605	62 627	183 978	186 193

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	86 807	53 017
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 900	33 790
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	95 207	92 307
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	44 074	55 961
Découverts et concours bancaires	86	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	44 160	55 961
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	139	14 032
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 826	2 368
Personnel	3 948	3 527
Organismes sociaux	13 482	7 388
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 437	8 891
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	1 865	1 717
Dettes fiscales et sociales	25 732	21 523
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 914	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	88 771	93 885
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	183 978	186 193

Compte de Résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	267 238	100,00	266 445	100,00	792	0,30
Autres produits	1 696	0,63	4 456	1,67	-2 760	-61,95
Total	268 933	100,63	270 901	101,67	-1 968	-0,73
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	65 759	24,61	59 375	22,28	6 383	10,75
Total	65 759	24,61	59 375	22,28	6 383	10,75
MARGE SUR M/SES & MAT	203 175	76,03	211 526	79,39	-8 352	-3,95
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	3 745	1,40	2 515	0,94	1 230	48,89
Salaires et Traitements	105 835	39,60	109 811	41,21	-3 976	-3,62
Charges sociales	56 231	21,04	52 656	19,76	3 575	6,79
Amortissements et provisions	16 473	6,16	5 798	2,18	10 675	184,10
Autres charges	12 953	4,85	12 291	4,61	662	5,38
Total	195 236	73,06	183 072	68,71	12 164	6,64
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 939	2,97	28 455	10,68	-20 516	-72,10
Charges financières	1 046	0,39	359	0,13	687	191,67
Résultat financier	-1 046	-0,39	-359	-0,13	-687	191,67
RESULTAT COURANT	6 893	2,58	28 096	10,54	-21 203	-75,47
Produits exceptionnels			12 461	4,68	-12 461	-100,00
Charges exceptionnelles	2 471	0,92	702	0,26	1 769	252,16
Résultat exceptionnel	-2 471	-0,92	11 759	4,41	-14 231	-121,01
Impôts sur les bénéfices	1 522	0,57	6 065	2,28	-4 543	-74,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 900	1,09	33 790	12,68	-30 891	-91,42

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL AJ DIAGNOSTICS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 183 978 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 900 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/12/2019 par les dirigeants de la société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement ANC n° 2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Test de dépréciation

Si des indices de perte de valeur des actifs immobilisés sont identifiés, il est procédé à un calcul de la valeur d'utilité de ces actifs, qui est ensuite comparée à sa valeur comptable.

La valeur d'utilité correspond au maximum de :

- la valeur de marché du bien (calculée si cette valeur peut-être évaluée de façon fiable, et s'il est estimé que la revente peut être réalisée dans un délai raisonnable) ;

La valeur d'utilité de ce bien, calculée sur la base de flux de trésorerie futurs actualisés.

Les indices de perte de valeur considérés pour les actifs immobilisés sont :

Nature des immobilisations	Indice de perte de valeur
Terrain	Valeur de marché
Immobilisations amortissables	Résultat d'exploitation après impôt négatif
Titres de participation et créances rattachées	Quote part de situation nette détenue < à la valeur comptable des titres

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 864 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Disponibilités et comptes rattachés

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et, le cas échéant des valeurs mobilières de placement. Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale, éventuellement ajustée pour tenir compte des pertes latentes.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	287
Total	287

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	50,00

Dettes

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 667
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	63
Banque - Intérêts courus à payer	86
Dettes provis. pr congés à payer	3 948
Charges sociales s/congés à payer	1 451
Charges sociales - charges à payer	6 598
Etat - autres charges à payer	1 567
Formation continue CAP	232
Clients - RRR à accorder	10 216
Total	25 828

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	8 606		
Total	8 606		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ETATS DETAILLES

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
205000 - Concessions et droits similaires	19 000,00		19 000,00	19 000,00
205100 - Logiciels	1 030,00		1 030,00	1 030,00
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		20 030,00	-20 030,00	-20 030,00
Concessions, brevets et droits assimilés	20 030,00	20 030,00		
Immobilisations corporelles				
215100 - Installations complexes spécialis	15 976,15		15 976,15	15 976,15
215400 - Matériel industriel	1 917,39		1 917,39	1 135,39
281500 - Amortis. matériel et outillage		15 791,04	-15 791,04	-15 558,04
281540 - Amort mat industriel		430,71	-430,71	-35,74
Installations techniques, matériel et outilla	17 893,54	16 221,75	1 671,79	1 517,76
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.di	822,00		822,00	822,00
218200 - Matériel de transport	69 639,93		69 639,93	58 843,16
218300 - Matériel de bureau	7 181,28		7 181,28	5 801,89
218310 - Matériel informatique	1 415,82		1 415,82	524,99
218400 - Mobilier	1 937,50		1 937,50	
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. di		822,00	-822,00	-822,00
281820 - Amortis. matériel de transport		18 985,97	-18 985,97	-4 453,96
281830 - Amortis. matr.bureau et inform		6 162,86	-6 162,86	-4 863,13
281840 - Amortis. mobilier		12,92	-12,92	
Autres immobilisations corporelles	80 996,53	25 983,75	55 012,78	55 852,95
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	118 920,07	62 235,50	56 684,57	57 370,71
Stocks				
Créances				
411000 - Clients	43 023,49		43 023,49	33 571,73
416000 - Clients douteux ou litigieux	115,00		115,00	470,00
418100 - Clients - factures à établir	287,20		287,20	
491000 - Dépréciations comptes clients		391,67	-391,67	-391,67
Clients et comptes rattachés	43 425,69	391,67	43 034,02	33 650,06
401000 - Fournisseurs	125,99		125,99	
Fournisseurs débiteurs	125,99		125,99	
421000 - Personnel - rémunérations dues	39,62		39,62	
Personnel	39,62		39,62	
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	7 533,00		7 533,00	892,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	7 533,00		7 533,00	892,00
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sc	481,99		481,99	94,78
445860 - TVA sur factures non parvenues	277,80		277,80	211,50
445870 - TVA sur factures à établir	1 654,79		1 654,79	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 414,58		2 414,58	306,28
448700 - Etat - produits à recevoir				1 927,00
Autres créances				1 927,00
Divers				
512170 - Caisse d'Epargne	65 539,89		65 539,89	89 176,00
Disponibilités	65 539,89		65 539,89	89 176,00
486000 - Charges constatées d'avance	8 605,86		8 605,86	2 870,47
Charges constatées d'avance	8 605,86		8 605,86	2 870,47
TOTAL ACTIF CIRCULANT	127 684,63	391,67	127 292,96	128 821,81

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	246 604,70	62 627,17	183 977,53	186 192,52

Bilan détaillé

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	5 000,00	5 000,00
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
106100 - Réserve légale	500,00	500,00
Réserve légale	500,00	500,00
106800 - Autres réserves	86 807,49	53 017,19
Autres réserves	86 807,49	53 017,19
Résultat de l'exercice	2 899,53	33 790,30
TOTAL CAPITAUX PROPRES	95 207,02	92 307,49
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
164110 - Emprunt 5563759- =>05/07/2020 -14k€	5 894,64	12 852,48
164120 - Emprunt 5560752 =>05//2022 44k€	32 058,81	43 031,39
164130 - Emprunt 9056Clio 9K€ -> ech 01/2021	6 057,40	
168840 - Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	63,34	77,38
Emprunts	44 074,19	55 961,25
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	85,59	
Découverts et concours bancaires	85,59	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	44 159,78	55 961,25
455001 - CC Julien Dorotte	139,21	14 031,99
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	139,21	14 031,99
401000 - Fournisseurs	5 158,99	1 099,37
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	1 666,88	1 269,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 825,87	2 368,39
421000 - Personnel - rémunérations dues		1 308,28
423100 - Personnel-notes de frais salarié		285,84
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	3 948,03	1 932,75
Personnel	3 948,03	3 526,87
431000 - Sécurité sociale	3 105,60	2 051,00
437200 - Caisse de retraite salariés	1 610,85	854,77
437300 - PREVOYANCE		682,74
437400 - Caisse de prévoyance	716,51	
438200 - Charges sociales s/congés à payer	1 451,30	709,32
438600 - Charges sociales - charges à payer	6 598,00	3 090,00
Organismes sociaux	13 482,26	7 387,83
445510 - TVA à décaisser	1 235,00	2 768,00
445710 - TVA collectée	5 201,73	6 123,32
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 436,73	8 891,32
442100 - Prélèvement à la source	65,89	
448600 - Etat - autres charges à payer	1 567,00	1 322,25
448632 - Taxe d'apprentissage CAP		213,13
448633 - Formation continue CAP	231,76	182,00
Autres dettes fiscales et sociales	1 864,65	1 717,38
Dettes fiscales et sociales	25 731,67	21 523,40
411000 - Clients	385,40	
419800 - Clients - RRR à accorder	10 215,84	
467100 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	1 312,74	
Autres dettes	11 913,98	
TOTAL DETTES	88 770,51	93 885,03

Bilan détaillé

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
TOTAL PASSIF	183 977,53	186 192,52

Compte de Résultat détaillé

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
706000 - Prestations de services	218 034,00	81,59	207 322,99	77,81	10 711,01	5,17
708000 - Produits des activités annexes	49 069,11	18,36	58 119,49	21,81	-9 050,38	-15,57
708800 - Autres produits activités annexe	134,53	0,05	1 002,86	0,38	-868,33	-86,59
Production vendue	267 237,64	100,00	266 445,34	100,00	792,30	0,30
758000 - Produits divers gestion courante	15,71	0,01	11,28		4,43	39,27
781740 - Repris.s/prov.dépréc. créances			2 284,42	0,86	-2 284,42	-100,00
791000 - Transfert de charges d'exploitati	1 680,00	0,63	499,33	0,19	1 180,67	236,45
791110 - Aide à l'embauche			1 661,12	0,62	-1 661,12	-100,00
Autres produits	1 695,71	0,63	4 456,15	1,67	-2 760,44	-61,95
Total	268 933,35	100,63	270 901,49	101,67	-1 968,14	-0,73
CONSOMMATION M/SES & MAT						
606110 - Fournitures électricité	49,14	0,02			49,14	
606130 - Fournitures gaz	74,86	0,03			74,86	
606140 - Fournitures carburant	3 953,41	1,48	2 632,70	0,99	1 320,71	50,17
606300 - Achats de petit équipement	6 453,61	2,41	4 020,86	1,51	2 432,75	60,50
606320 - Vêtements de travail	1 141,31	0,43	450,71	0,17	690,60	153,22
606400 - Achats fournitures administrative	610,31	0,23	1 337,37	0,50	-727,06	-54,36
611000 - Sous-traitance générale	4 138,10	1,55	10 986,12	4,12	-6 848,02	-62,33
611100 - Commissions MULTYS	5 404,43	2,02			5 404,43	
613200 - Locations immobilières	3 806,47	1,42	3 635,91	1,36	170,56	4,69
613201 - Locations LYAUTEY	1 567,74	0,59			1 567,74	
613510 - Locations de matériel technique	147,14	0,06	28,98	0,01	118,16	407,73
615200 - Entretien immobilier	361,21	0,14	191,67	0,07	169,54	88,45
615510 - Entretien du matériel technique	4 099,00	1,53	602,06	0,23	3 496,94	580,83
615520 - Entretien du matériel de transpo	1 536,70	0,58	3 442,82	1,29	-1 906,12	-55,37
615530 - Entretien du matériel de bureau			82,50	0,03	-82,50	-100,00
615600 - Maintenance	1 144,09	0,43	1 203,00	0,45	-58,91	-4,90
615610 - Maintenance informatique	3 202,68	1,20			3 202,68	
616100 - Assurances multirisques	2 003,79	0,75	1 559,75	0,59	444,04	28,47
616300 - Assurance matériel de transport	2 954,82	1,11	1 292,74	0,49	1 662,08	128,57
618100 - Documentation générale	301,09	0,11	289,94	0,11	11,15	3,85
618500 - Frais de colloques, de séminaire	166,84	0,06	119,83	0,04	47,01	39,23
622600 - Honoraires	4 249,09	1,59	6 379,84	2,39	-2 130,75	-33,40
622700 - Frais d'actes et contentieux	153,49	0,06	2,94		150,55	NS
623100 - Annonces et insertions	678,90	0,25	3 821,32	1,43	-3 142,42	-82,23
623400 - Cadeaux à la clientèle	2 803,89	1,05	1 446,18	0,54	1 357,71	93,88
623600 - Catalogues et imprimés	1 488,74	0,56	97,74	0,04	1 391,00	NS
623800 - Divers (pourboires, dons courant	100,00	0,04	10,00		90,00	900,00
624100 - Transports sur achats	97,19	0,04			97,19	
625100 - Voyages et déplacements	1 313,85	0,49	1 375,10	0,52	-61,25	-4,45
625110 - Voyage et déplacements sans T	1 190,26	0,45	875,98	0,33	314,28	35,88
625114 - Forfaits kilométriques	696,37	0,26	3 078,66	1,16	-2 382,29	-77,38
625600 - Missions 10 %	2 829,70	1,06	2 863,16	1,07	-33,46	-1,17
625610 - Missions 20%	17,48	0,01			17,48	
625700 - Réceptions	2 291,03	0,86	2 110,98	0,79	180,05	8,53
626000 - Frais postaux	561,66	0,21	451,99	0,17	109,67	24,26
626100 - Frais de télécommunication	2 273,87	0,85	1 806,90	0,68	466,97	25,84
627800 - Prestations de services bancaire	878,73	0,33	1 863,87	0,70	-985,14	-52,85
628100 - Cotisation CGA			691,85	0,26	-691,85	-100,00

Compte de Résultat détaillé

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
628110 - Cotisations professionnelles	1 017,63	0,38	621,75	0,23	395,88	63,67
Autres achats & charges externes	65 758,62	24,61	59 375,22	22,28	6 383,40	10,75
Total	65 758,62	24,61	59 375,22	22,28	6 383,40	10,75
MARGE SUR M/SES & MAT	203 174,73	76,03	211 526,27	79,39	-8 351,54	-3,95
CHARGES						
631200 - Taxe d'apprentissage	97,91	0,04	302,08	0,11	-204,17	-67,59
631310 - Formation	240,00	0,09	1 000,00	0,38	-760,00	-76,00
633300 - Formation continue (organisme)	334,26	0,13	244,34	0,09	89,92	36,80
635110 - Contribut° économique territori	764,00	0,29	758,75	0,28	5,25	0,69
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	1 243,75	0,47	953,25	0,36	290,50	30,47
635400 - Vignettes automobiles	3,10		3,10			
635430 - Cartes grises			178,76	0,07	-178,76	-100,00
637810 - CSG déductible	675,00	0,25	-538,00	-0,20	1 213,00	-225,46
637820 - CSG	387,00	0,14	-387,00	-0,15	774,00	-200,00
Impôts, taxes et vers. assim.	3 745,02	1,40	2 515,28	0,94	1 229,74	48,89
641100 - Salaires appointements	57 843,07	21,64	44 423,68	16,67	13 419,39	30,21
641150 - Salaires administrateurs géranc	37 600,00	14,07	63 100,00	23,68	-25 500,00	-40,41
641156 - Contrat madelin pr+@voyance	1 559,52	0,58	1 152,81	0,43	406,71	35,28
641157 - Contrat madelin retraite	2 579,46	0,97	2 538,18	0,95	41,28	1,63
641200 - Congés payés	2 015,28	0,75	-1 403,40	-0,53	3 418,68	-243,60
641300 - Primes et gratifications	1 250,00	0,47			1 250,00	
641400 - Indemnités et avantages divers	1 307,69	0,49			1 307,69	
641700 - Avantages en nature	1 680,00	0,63			1 680,00	
Salaires et Traitements	105 835,02	39,60	109 811,27	41,21	-3 976,25	-3,62
645100 - Cotisations à l'URSSAF	16 108,31	6,03	12 225,23	4,59	3 883,08	31,76
645200 - Cotisations aux mutuelles			2 371,64	0,89	-2 371,64	-100,00
645320 - Cotisations retraites (salariés)	3 353,50	1,25	2 598,78	0,98	754,72	29,04
645330 - Cotisations Prévoyance	1 803,27	0,67	1 207,69	0,45	595,58	49,32
645800 - Cotisations autres organism. soc	741,98	0,28	-515,24	-0,19	1 257,22	-244,01
646000 - Cotisations sociales person.expl	26 921,00	10,07	28 618,00	10,74	-1 697,00	-5,93
647110 - Versement pee/perco salari+@s	7 912,79	2,96	8 368,00	3,14	-455,21	-5,44
647500 - Médecine du travail et pharmaci	254,00	0,10	244,00	0,09	10,00	4,10
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entr	-864,00	-0,32	-2 462,00	-0,92	1 598,00	-64,91
Charges sociales	56 230,85	21,04	52 656,10	19,76	3 574,75	6,79
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	16 472,63	6,16	5 798,13	2,18	10 674,50	184,10
Amortissements et provisions	16 472,63	6,16	5 798,13	2,18	10 674,50	184,10
651300 - Redevances de franchissage	12 937,64	4,84	12 237,36	4,59	700,28	5,72
658000 - Charges diverses gestion coura	14,96	0,01	53,59	0,02	-38,63	-72,08
Autres charges	12 952,60	4,85	12 290,95	4,61	661,65	5,38
Total	195 236,12	73,06	183 071,73	68,71	12 164,39	6,64
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 938,61	2,97	28 454,54	10,68	-20 515,93	-72,10
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	1 045,89	0,39	358,59	0,13	687,30	191,67
Charges financières	1 045,89	0,39	358,59	0,13	687,30	191,67
Résultat financier	-1 045,89	-0,39	-358,59	-0,13	-687,30	191,67

Compte de Résultat détaillé

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
RESULTAT COURANT	6 892,72	2,58	28 095,95	10,54	-21 203,23	-75,47
772000 - Produits des exercices antérieur			461,08	0,17	-461,08	-100,00
775200 - Prod cessions actifs - Immo corp			12 000,00	4,50	-12 000,00	-100,00
Produits exceptionnels			12 461,08	4,68	-12 461,08	-100,00
671000 - Charges exception. s/opérat.ges	2 400,00	0,90			2 400,00	
671200 - Pénalités et amendes	35,00	0,01	35,00	0,01		
672000 - Charges sur exercices antérieur			384,25	0,14	-384,25	-100,00
678800 - Charges exceptionnelles diverse	36,19	0,01	282,48	0,11	-246,29	-87,19
Charges exceptionnelles	2 471,19	0,92	701,73	0,26	1 769,46	252,16
Résultat exceptionnel	-2 471,19	-0,92	11 759,35	4,41	-14 230,54	-121,01
695000 - Impôts sur les bénéfices	1 522,00	0,57	6 065,00	2,28	-4 543,00	-74,91
Impôts sur les bénéfices	1 522,00	0,57	6 065,00	2,28	-4 543,00	-74,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 899,53	1,09	33 790,30	12,68	-30 890,77	-91,42

ETATS FISCAUX

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2019

Exercice ouvert le	01/10/2018	et clos le	30/09/2019	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe					Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:				Adresse du siège social :		
SARL AJ DIAGNOSTICS						
SIRET	5 3 3 5 2 1 9 0 2 0 0 0 2 3					
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:		
252 avenue de Verdun						
69330 MEYZIEU						
REGIME FISCAL DES GROUPES						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
				SIRET		
B ACTIVITE						
Activités exercées	Analyses, essais et inspections techniques				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	10 145				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Territoire entrepreneur, art 44 octies A		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)						
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%						
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4						
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case						
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :						
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :						
G COMPTABILITE INFORMATISEE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité						
Viseur conventionné Visa : CGA						
Nom, adresse, téléphone, Télécopie						
- du comptable : SAS CABINET ROSTAN GONZALEZ						
31 avenue Maréchal de Saxe 69006 LYON Tél.:						
- du conseil : Tél.:						
- du CGA ou du viseur conventionné : Tél.:						
- N° d'agrément :						

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065				N° 2065 bis-SD 2019		
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(e)		
						(f)		
						(g)		
						(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1		2	3	4	5	6	7	8
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AJ DIAGNOSTICS										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12														
Adresse de l'entreprise 252 avenue de Verdun 69330 MEYZIEU										Durée de l'exercice précédent* 12														
Numéro SIRET* 53352190200023										Néant *														
										Exercice N clos le, 30/09/2019														
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)										AA														
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC								
		Frais de développement *								CX						CQ								
		Concessions, brevets et droits similaires								AF	20 030					AG	20 030							
		Fonds commercial (1)								AH						AI								
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK								
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL						AM								
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO								
		Constructions								AP						AQ								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR	17 893					AS	16 221 1 671							
		Autres immobilisations corporelles								AT	80 996					AU	25 983 55 012							
		Immobilisations en cours								AV						AW								
		Avances et acomptes								AX						AY								
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT								
		Autres participations								CU						CV								
		Créances rattachées à des participations								BB						BC								
		Autres titres immobilisés								BD						BE								
		Prêts								BF						BG								
		Autres immobilisations financières*								BH						BI								
TOTAL (II)										BJ	118 920					BK	62 235 56 684							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM								
		En cours de production de biens								BN						BO								
		En cours de production de services								BP						BQ								
		Produits intermédiaires et finis								BR						BS								
		Marchandises								BT						BU								
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW								
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	43 425					BY	391 43 034							
		Autres créances (3)								BZ	10 113					CA	10 113							
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC								
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD						CE								
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF	65 539					CG	65 539								
	Charges constatées d'avance (3)*								CH	8 605					CI	8 605								
	TOTAL (III)								CJ	127 684					CK	391 127 292								
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW															
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM															
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN															
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	246 604					1A	62 627 183 977							
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes					CP	(3) Part à plus d'un an CR								
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :								Stocks :					Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SARL AJ DIAGNOSTICS		Néant ☐ *		
												Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)										DA	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...										DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)										DC			
	Réserve légale (3)										DD	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles										DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)										DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)										DG	86 807		
	Report à nouveau										DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)										DI	2 899		
	Subventions d'investissement										DJ			
	Provisions réglementées *										DK			
	TOTAL (I)										DL	95 207		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs										DM		
Avances conditionnées										DN				
TOTAL (II)										DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques										DP			
	Provisions pour charges										DQ			
	TOTAL (III)										DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles										DS			
	Autres emprunts obligataires										DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)										DU	44 159		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)										DV	139		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés										DX	6 825		
	Dettes fiscales et sociales										DY	25 731		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés										DZ			
	Autres dettes										EA	11 913		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)										EB			
TOTAL (IV)										EC	88 770			
Ecart de conversion passif* (V)										ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)										EE	183 977			
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital										1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)										1C	
			Ecart de réévaluation libre										1D	
			Réserve de réévaluation (1976)										1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *										EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an										EG	66 624	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP										EH	85		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AJ DIAGNOSTICS										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG	267 237	FH		FI	267 237		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	267 237	FK		FL	267 237		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	1 680		
	Autres produits (1) (11)							FQ	15		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	268 933		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	65 758		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	3 745		
	Salaires et traitements*							FY	105 835		
	Charges sociales (10)							FZ	56 230		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*							GA	16 472	
									GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
	Autres charges (12)							GE	12 952		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	260 994			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	7 938			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	1 045		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	1 045		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(1 045)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	6 892			

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SARL AJ DIAGNOSTICS		Néant		*	
												Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	2 435			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	36			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	2 471			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(2 471)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *										(X)		HK	1 522		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	268 933				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	266 033				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	2 899		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX			
	(9)	Dont transferts de charges										RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1	1 680		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2	26 921		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives										A3			
		A6										obligatoires	A9	26 921	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion										35				
	Autres charges										2 400				
											36				
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

X

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	35
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 400
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	36
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	2 471
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SARL AJ DIAGNOSTICS

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	20 030	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	17 111	KT		KU	782	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	822	KW		KX		
		Matériel de transport*					KY	58 843	KZ		LA	10 796	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	6 326	LC		LD	4 207	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	83 103	LO		LP	15 786	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	103 133	ØH		ØJ	15 786	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	20 030	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	17 893	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	822
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	69 639
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	10 534
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG		NH	98 890	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			1Ø		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés			11		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F			
TOTAL IV			13		NJ		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	118 920	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :	
Titres de participation évalués par mise en équivalence :	augmentation de l'écart d'équivalence
	diminution de l'écart d'équivalence
Montant des titres exclus du régime des plus-values :	valeur comptable
	prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
INCorp.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	20 030			20 030
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		17 111		17 111
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	822		822
		Matériel de transport*	58 843		58 843
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 326		6 326
		Emballages récupérables et divers *			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		83 103		83 103
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		103 133			103 133

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AJ DIAGNOSTICS											Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY				EL				EM				EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	20 030			PF				PG				PH	20 030		
Terrains			PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	15 593			QA	627			QB				QC	16 221		
Autres	Inst. générales., agencements, aménagements divers		QD	822			QE				QF				QG	822		
	immobilisations corporelles	Matériel de transport		QH	4 453			QI	14 532			QJ				QK	18 985	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	4 863			QM	1 312			QN				QO	6 175			
Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT				
TOTAL III			QU	25 732			QV	16 472			QW				QX	42 205		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	45 762			ØP	16 472			ØQ				ØR	62 235		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
Ins. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO				
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C																		
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations										SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles		20 030			20 030
TOTAL II					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		15 593			15 593
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	822			822
	Matériel de transport	4 453			4 453
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 863			4 863
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		25 732			25 732
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		45 762			45 762
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL AJ DIAGNOSTICS</u>								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D
6E				6F		6G		6H	
02				03		04		05	
9U				9V		9W		9X	
06				07		08		09	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T	391	6U		6V		6W	391
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	391	TY		TZ		UA	391
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	391	UB		UC		UD	391
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AJ DIAGNOSTICS										Néant ☐ *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	115		115						
	Autres créances clients				UX	43 310		43 310						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				Z1									
	Personnel et comptes rattachés				UY	39		39						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	7 533		7 533						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	2 414		2 414						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP									
	Groupe et associés (2)				VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	125		125						
	Charges constatées d'avance				VS	8 605		8 605						
TOTAUX				VT	62 144		VU	62 144		VV				
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y										
Autres emprunts obligataires (1)				7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	85		85							
		à plus d'1 an à l'origine		VH	44 074		21 928		22 146					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A										
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	6 825		6 825							
Personnel et comptes rattachés				8C	3 948		3 948							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	13 482		13 482							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	6 436		6 436							
	Obligations cautionnées			VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	1 864		1 864							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J										
Groupe et associés (2)				VI	139		139							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	11 913		11 913							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ										
Produits constatés d'avance				8L										
TOTAUX				VY	88 770		VZ	66 624		22 146				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	9 056		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques				VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	20 929		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise :SARL AJ DIAGNOSTICS

Néant

Exercice N, clos le :30/09/2019

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

WE

5 308

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)

WG

1 243

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

RB

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

35

Charges financières (art. 212 bis) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

I7

1 522

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

– imposées au taux de 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

– Plus-values nettes à court terme

– Plus-values soumises au régime des fusions

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)

SX

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

– imposées au taux de 0 %

– imposées au taux de 19%

– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

– imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

I6

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

WZ

Régime des sociétés mères et des filiales *
Produit net des actions et parts d'intérêts :

Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

ZY

Majoration d'amortissement*

XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations *

Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)

K9

Entreprises nouvelles 44 sexies

L2

Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)

L5

Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)

L6

Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)

ØV

Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)

1F

Zone franche d'activité (44 quaterdecies)

XC

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle pour investissement

X9

Créance dégagée par le report en arrière de déficit

ZI

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

bénéfice (I moins II)

déficit (II moins I)

XI

10 144

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

10 144

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AJ DIAGNOSTICS			Néant ☐ *			
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5			
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6			
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	2 015		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *						
			8X		8Y	
			8Z		9A	
			9B		9C	
Provisions pour dépréciation *						
			9D		9E	
			9F		9G	
			9H		9J	
Charges à payer						
			9K		9L	
			9M		9N	
			9P		9R	
			9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO	
			↓		↓	
			ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AJ DIAGNOSTICS													Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	33 790				ZD	33 790				
	Prélèvements sur les réserves			ØE					ZE					
									ZF					
	TOTAL I			ØF	33 790					ZG				
							Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	33 790				
							TOTAL II							
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7			)	YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance									YT	9 542			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8	5 373		)	XQ	5 521			
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	4 402			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES	1 017		)	ST	46 292			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	65 758			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	764			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS			)	9Z	2 981			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	3 745			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY	45 382			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	10 928			
DIVERS	— Montant brut des salaires *									ØB	60 773			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK			%	
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL			
						Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO			
						Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe			JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL AJ DIAGNOSTICS																		Néant ☐		*			
Exercice ouvert le : 01/10/2018 et clos le : 30/09/2019																		Durée en nombre de mois		12			
DECLARATION DES EFFECTIFS																							
Effectifs moyens du personnel																		YP		2			
Dont apprentis																		YF					
Dont handicapés																		YG					
Effectifs affectés à l'activité artisanale																		RL					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																							
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																		OA		267 237			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																		OK					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																		OL					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges																		OT					
TOTAL 1																		OX		267 237			
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		OH		15			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																		OE					
Subventions d'exploitation reçues																		OF					
Variation positive des stocks																		OD					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée																		OI		1 680			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																		XT					
TOTAL 2																		OM		1 695			
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																					
Achats																		ON					
Variation négative des stocks																		OQ					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances																		OR		60 237			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																		OS					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																		OZ					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		OW		12 952			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																		OU					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																		O9					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante																		OY					
TOTAL 3																		OJ		73 189			
IV		Valeur ajoutée produite																					
Calcul de la Valeur Ajoutée																		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG		195 743	
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).																		SA		195 743			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																		EV		X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE																		GX		267 237			
Effectifs au sens de la CVAE																		EY		2			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		HX					
Période de référence																		GY		0 1 / 1 0 / 2 0 1 8		GZ 3 0 / 0 9 / 2 0 1 9	
Date de cessation																		HR					

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

11

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

30/09/2019

N° SIRET

53352190200023

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AJ DIAGNOSTICS

ADRESSE (voie)

252 avenue de Verdun

CODE POSTAL

69330

VILLE

MEYZIEU

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

DOROTTE

Prénom(s)

Julien

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

08071976

N° Département

78

Commune

ST GERMAIN EN LAYE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

252

Voie

avenue de Verdun

Code Postal

69330

Commune

MEYZIEU

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant

X

*

EXERCICE CLOS LE

30/09/2019

N° SIRET

53352190200023

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AJ DIAGNOSTICS

ADRESSE (voie)

252 avenue de Verdun

CODE POSTAL

69330

VILLE

MEYZIEU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
RÉPARTITION DU CAPITAL

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SARL AJ DIAGNOSTICS

252 avenue de Verdun

69330 MEYZIEU

53352190200023

7120B

Numéro SIRET du principal établissement
Code APE

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
RÉPARTITION DU CAPITAL

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT , SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant SUIV219REC
bénéficié d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI) Recto

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SARL AJ DIAGNOSTICS
252 avenue de Verdun

69330 MEYZIEU
53352190200023
7120B

En cas de changement, nouvelle adresse

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

En cas de changement, nouvelle adresse

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL			
	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice	0	0	0
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

IMPÔT SUR LES SOCIETES

SUIV219VER

Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié d'une imposition
au taux de 19% (Art 219-I-f du CGI)

Désignation de l'entreprise SARL AJ DIAGNOSTICS
252 avenue de Verdun
69330 MEYZIEU

III - ETAT DE SUIVI

Exercice	Résultat fiscal	Montant du bénéfice imposé au taux réduit	Montant incorporé à la réserve spéciale	Montant incorporé au capital	Montant du capital à la clôture de l'exercice	Visa du représentant de la société
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						
0						

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n’a pas à être transmis spontanément à l’administration. La déclaration des réductions et crédits d’impôt n° 2069–RCI constitue le support déclaratif du crédit d’impôt pour la compétitivité et l’emploi.

Exercice ouvert le	01/10/2018	Clos le	30/09/2019
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l’entreprise	N° SIREN de l’entreprise
	53352190200023
SARL AJ DIAGNOSTICS 252 avenue de Verdun 69330 MEYZIEU	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I – CALCUL DU CRÉDIT D’IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2018
A – Sur les rémunérations versées hors départements d’outre–mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n’excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d’impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM <i>(reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l’année,¹ hors rémunérations versées dans les DOM)</i>	1	46 524
Montant du crédit d’impôt <i>(ligne 1 x 6 %)</i>	2	2 791
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l’article L. 3141–30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l’article L. 3141–30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d’impôt majoré <i>(ligne 2 + ligne 3b)</i>	4	2 791
B – Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n’excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer	5	
Montant du crédit d’impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer <i>(ligne 5 x 9%)³</i>	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l’article L. 3141–30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l’article L. 3141–30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d’impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer <i>(ligne 6 + ligne 7b)</i>	8	
Quote–part de crédit d’impôt résultant de la participation de l’entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés <i>(reporter le montant indiqué ligne 12)</i>	9	
Montant total du crédit d’impôt <i>(ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)</i>	10	2 791
Dont crédit d’impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer	11	

1 Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s’acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l’administration fiscale.

2 Cf. § 55 du BOI–BIC–RICI–10–150–20.

3 Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer, le taux est fixé à 9 %

4 Cf. § 55 du BOI–BIC–RICI–10–150–20.

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)	
TOTAL				12	

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)	
TOTAL					

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV–1. Détermination du montant du crédit d’impôt disponible pour l’entreprise (sociétés soumises à l’impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l’impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d’impôt (hors quote–part résultant de la participation de l’entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	2 791
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d’impôt disponible Reporter en ligne 15 : – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s’il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	2 791
Montant total du crédit d’impôt disponible (incluant la quote–part résultant de la participation de l’entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	2 791

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d’impôt du groupe (totalisation de l’ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : – le résultat du calcul (ligne 17– ligne 18) s’il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d’impôt disponible (incluant la quote–part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l’ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l’avance reçue.

IV-2. Entreprises à l’impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l’impôt sur les sociétés (<i>dans la limite du montant de l’impôt dû et du crédit d’impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20</i>)	21	
Montant restant à imputer sur l’impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	2 791

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d’un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d’un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l’impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d’impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d’impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement
Code APE

SARL AJ DIAGNOSTICS
252 avenue de Verdun
69330 MEYZIEU
53352190200023
7120B

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie
Complément
Lieu-dit / hameau
Code postal / Ville
Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	10 144
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	10 144
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		10 144

I III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

m IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5000 euros

Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU

RCS LYON B 533 521 902

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Le soussigné, Julien DOROTTE, associé unique et gérant de la société A.J. DIAGNOSTICS a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 267.238 €.

Nous avons réalisé des investissements pour un montant de 15.786 €.

Nous avons souscrit des emprunts pour un montant de 9.056 €.

L'exercice clos le 30 septembre 2018 se solde par un résultat de 2.900 €.

- Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Compte tenu de la conjoncture actuelle, nous espérons réaliser un chiffre d'affaires de 250.000 € pour l'exercice 2019-2020.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2019, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a pas engagé de dépenses de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.



RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes de résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019 le chiffre d'affaires s'est élevé à 267.238 €.

Le montant des subventions d'exploitation reçues s'élève à 0 €.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0 €.

Le montant des achats de marchandises et variation de stocks s'élève à 0. €.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 65.759 €.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3.745 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 105.835 €.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 56.231 €.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 16.473 €.

Le montant des autres charges s'élève 12.953 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 260.995 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 7.939 €

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -1.046 €, il s'établit à 6.893 €.

L'exercice clos le 30 septembre 2019 se traduit par un résultat de 2.900 €.

- Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice qui recevrait l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice	2.900 €
- au compte « réserve légale » pour	0,00 €,
- au compte « report à nouveau » pour	0,00 €,
- au compte « autre réserve » pour	2.900 €,
- à la distribution d'un dividende pour	0,00 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont décomposés de la manière suivante :

- Capital social	5.000 €
- Réserve légale	500 €
- Autres réserves	89.707 €
Total capitaux propres	95.207 €


Julien DOROTTE
Associé unique gérant

AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5000 euros
Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU
RCS LYON B 533 521 902

**ANNEXE AU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 février 2020**

CONVENTIONS PASSEES ENTRE LA SOCIETE
ET L'ASSOCIE UNIQUE

- Convention poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019
- Compte courant

	Montant	Intérêts
Compte MR DOROTTE.	139 €	non rémunéré

- Rémunération de M. Julien Dorotte

Le montant de la rémunération versée au titre de l'exercice écoulé à Monsieur Julien Dorotte au titre de ses fonctions de gérant s'est élevé à 37.600 euros outre la prise en charge par la société du paiement de ses cotisations sociales personnelles.


Julien DOROTTE
Associé unique gérant

AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5000 euros
Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU
RCS LYON B 533 521 902

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 février 2020

L'an deux mille VINGT
le vingt-sept février à 19 heures,
au siège social à MEYZIEU,

Le soussigné Julien DOROTTE, associé unique de la société AJ DIAGNOSTICS, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur Julien DOROTTE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2019 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019,
- affectation du résultat de l'exercice,
- conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2.900 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	2.900 €
- au compte « réserve légale » pour	0,00 €,
- au compte « report à nouveau » pour	0,00 €,
- au compte « autre réserve » pour	2.900 €,
- à la distribution d'un dividende pour	0,00 €.



TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique précise qu'en application de l'article R 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned above the printed name.

Julien DOROTTE
Associé unique gérant

AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 5000 euros

Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU

RCS LYON B 533 521 902

PROCES VERBAL DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille vingt

Le 27 février,

A 19 heures,

Le soussigné, Julien DOROTTE, associé unique de la société AJ DIAGNOSTICS société à responsabilité limitée, au capital de 5.000 €,

A pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,

✓ PREMIERE DECISION

L'Associé unique rappelle qu'en date du 13 février 2019 il avait fixé sa rémunération annuelle brute en qualité de gérance, à la somme de 50 000 € au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2018 et se terminant le 30 septembre 2019.

L'Associé unique constate que la rémunération de Julien Dorotte pour la période courant du 1^{er} octobre 2018 et se terminant le 30 septembre 2019 s'élève à la somme de 37.600 €.

✓ DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide de fixer sa rémunération annuelle nette, au titre de son mandat de gérance, à la somme de 50.000 €.

Cette disposition est effective à compter du 1^{er} mars 2020.

Comme par le passé, il aura droit en outre :

- à la prise en charge par la société des cotisations sociales afférentes à cette rémunération,
- au remboursement, sur présentation des justificatifs, des frais engagés dans l'intérêt de la société,

et ce jusqu'à décision contraire.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Julien DOROTTE
Associé unique gérant

